

LES DROITS DU CRITIQUE

LES DROITS DU CRITIQUE

LES DROITS DU CRITIQUE

Le monsieur s'obstine. Il veut avoir raison, il allègue les droits du critique. C'est très bien. Examinons cela, et précisons, puisque, cette fois, il s'agit de préciser.

D'ailleurs, j'avais l'intention, après avoir établi dans un premier article les droits du romancier, d'en écrire un second, pour fixer également les droits du critique. Cela devait faire pendant : un diptyque. Et, puisque l'occasion heureuse s'en présente, il est bon, je crois, que je la saisisse, afin d'accrocher tout de suite le second panneau à côté du premier.

Mon désir n'est pas de m'en tenir à mon cas personnel, car, s'il y a une querelle séculaire entre l'auteur et l'éditeur, il y en a une tout aussi séculaire, et plus âpre, entre l'auteur et le critique. De là, l'intérêt général et toujours passionnant. Voyons donc où en est l'éternel

massacre entre l'écrivain qui enfante et l'écrivain qui juge les enfants des autres !

* * *

Les droits du critique, mais c'est bien simple : ils sont absolus. Je les accepte sans restriction aucune, sans limite. Comme le monsieur le dit excellemment : « Lorsqu'un livre est en vente dans les vitrines, il est exposé par là même aux libres opinions. » Et il ajoute, avec plus de raison encore : « En étudiant *Rome* comme je l'ai fait, j'ai usé d'un droit que je partage avec le public tout entier. » Ce n'est pas assez dire, je voudrais trouver des mots plus forts, plus décisifs, pour déclarer la liberté totale, le pouvoir sans frein du critique analysant et jugeant un livre.

Mais où diable le monsieur a-t-il vu que je contestais ces droits ? Où diable va-t-il chercher que je veux transformer la critique en une agence de complicité commerciale avec les libraires, en un courtage au profit d'un syndicat d'exploitation ? Où diable prend-il que j'invente, à mon bénéfice, un crime de lèse-majesté qui n'est point d'accord avec nos mœurs ni avec notre régime de libre examen ? Il me représente

comme furieux à la suite de ses attaques, ne pouvant les tolérer, sautant sur ma plume pour venger mon orgueil en sang. Ah ! le pauvre monsieur ! J'en ai vu bien d'autres. Ce serait vraiment un très grand malheur pour moi, si les attaques me bouleversaient à ce point. Il ignore donc que pas un jour ne se passe, je devrais dire pas une heure, sans que je reçoive, sous bande, ou dans une enveloppe, quelque article injurieux, avec l'injure soulignée au crayon rouge. Et, depuis trente ans, cela dure. Je le demande, que serais-je devenu, vivrais-je même encore, si j'étais sensible à la discussion et prompt à la rage, comme il le prétend ? Non, non ! tel que le légendaire Mithridate, je suis fait au poison. On m'en a tant abreuvé, que, je l'ai dit un jour, les plus hideux crapauds du jardin de la critique ne me causent même plus la moindre nausée.

Donc, le monsieur fera difficilement de moi un débutant susceptible, regimbant à la première piqûre. Et il me donnera plus difficilement encore pour un écrivain qui refuse au critique ses droits, le veut réduire aux seuls éloges, ne rêve que de sucre, de couronnes et de palmes. Toute ma vie de libres discussions ardentes proteste. J'ai répété à satiété que le

critique a tous les droits, comme il a aussi toutes les responsabilités. Il n'est pour lui qu'un frein, la pensée du terrible compte qu'il aura fatalement à rendre un jour des jugements qu'il porte. Imaginez que ces jugements soient faux et qu'il les ait rendus méchamment, en toute bêtise ou en toute mauvaise foi, et alors quel héritage de honte il laisse là sur sa mémoire, quand, plus tard, devant les générations futures, le livre vilainement bafoué respire et triomphe! Nous avons, sur Balzac, des articles qui restent l'éternel déshonneur des critiques qui les ont écrits.

Mais, si le critique veut courir cette mauvaise chance, en s'acharnant sur une belle œuvre, d'être convaincu plus tard d'avoir été un sot ou un méchant, il en a bien le droit. Encore un coup, je n'entends borner par rien son champ de manœuvre, et qu'il pousse même jusqu'à la licence son droit de se tromper ou de montrer une vilaine âme! Seulement, moi aussi, du moment que j'ai acheté le journal et que j'ai lu son article, j'ai le droit de dire qu'il se trompe ou qu'il a une vilaine âme. J'ai payé le journal trois sous, me voilà critique à mon tour, et mon droit de le juger est aussi absolu que son droit de juger un romancier. La cri-

tique du critique, mais c'est de la critique encore, et de la plus intéressante, de la plus utile, car rien n'est plus sujet à revision qu'un jugement littéraire. Et il serait vraiment monstrueux, en ce siècle qui discute Dieu si rudement, que le critique, après s'être arrogé la propriété totale du libre examen, s'opposât à ce qu'on l'examinât librement lui-même!

Sans doute, un romancier qui se permet de juger un critique, à la suite d'une attaque de celui-ci, est dans une assez délicate posture. Tout de suite, on crie à l'orgueil blessé, à un besoin maladif d'éloges, et de là il n'y a pas loin à l'accuser de vouloir fermer les bouches, obscurcir les consciences, éteindre le soleil de la vérité éternelle. Il vaut mieux se taire, et c'est ce que nous faisons toujours; mais nous n'en pensons pas moins. Et, tout de même, personnellement, cela ne m'a jamais empêché de ne pas me taire, quand il m'a plu de ne pas me taire. C'est contre l'usage, qu'importe! et si je cours quelques dangers, tant mieux! cela me tient en haleine. Je laisse même mon roman de côté, je ne le défends pas. Mais le critique m'appartient, et je le juge, et j'exerce carrément mon droit, comme il a exercé le sien. Si, aujourd'hui, le procès reste confus, on verra

critique a tous les droits, comme il a aussi toutes les responsabilités. Il n'est pour lui qu'un frein, la pensée du terrible compte qu'il aura fatalement à rendre un jour des jugements qu'il porte. Imaginez que ces jugements soient faux et qu'il les ait rendus méchamment, en toute bêtise ou en toute mauvaise foi, et alors quel héritage de honte il laisse là sur sa mémoire, quand, plus tard, devant les générations futures, le livre vilainement bafoué respalendit et triomphe! Nous avons, sur Balzac, des articles qui restent l'éternel déshonneur des critiques qui les ont écrits.

Mais, si le critique veut courir cette mauvaise chance, en s'acharnant sur une belle œuvre, d'être convaincu plus tard d'avoir été un sot ou un méchant, il en a bien le droit. Encore un coup, je n'entends borner par rien son champ de manœuvre, et qu'il pousse même jusqu'à la licence son droit de se tromper ou de montrer une vilaine âme! Seulement, moi aussi, du moment que j'ai acheté le journal et que j'ai lu son article, j'ai le droit de dire qu'il se trompe ou qu'il a une vilaine âme. J'ai payé le journal trois sous, me voilà critique à mon tour, et mon droit de le juger est aussi absolu que son droit de juger un romancier. La cri-

tique du critique, mais c'est de la critique encore, et de la plus intéressante, de la plus utile, car rien n'est plus sujet à revision qu'un jugement littéraire. Et il serait vraiment monstrueux, en ce siècle qui discute Dieu si rudement, que le critique, après s'être arrogé la propriété totale du libre examen, s'opposât à ce qu'on l'examinât librement lui-même!

Sans doute, un romancier qui se permet de juger un critique, à la suite d'une attaque de celui-ci, est dans une assez délicate posture. Tout de suite, on crie à l'orgueil blessé, à un besoin maladif d'éloges, et de là il n'y a pas loin à l'accuser de vouloir fermer les bouches, obscurcir les consciences, éteindre le soleil de la vérité éternelle. Il vaut mieux se taire, et c'est ce que nous faisons toujours; mais nous n'en pensons pas moins. Et, tout de même, personnellement, cela ne m'a jamais empêché de ne pas me taire, quand il m'a plu de ne pas me taire. C'est contre l'usage, qu'importe! et si je cours quelques dangers, tant mieux! cela me tient en haleine. Je laisse même mon roman de côté, je ne le défends pas. Mais le critique m'appartient, et je le juge, et j'exerce carrément mon droit, comme il a exercé le sien. Si, aujourd'hui, le procès reste confus, on verra

bien, plus tard, quel était, des deux, l'écrivain honnête.

Ah! si mes frères, les romanciers, voulaient parler, quels dossiers nous laisserions sur les critiques! Nous les connaissons tous si à fond, nous avons si longuement pénétré la bonhomie de celui-ci, le dilettantisme de celui-là, l'austérité dogmatique de cet autre! Moi, si l'on veut, je m'engage, pour mon prochain livre, à écrire à l'avance les articles de nos principaux critiques, et à les déposer chez un notaire, sous pli cacheté. On verrait si je les connais jusqu'à l'âme! Eh bien! puisque l'occasion m'en livre un, il me plaît cette fois encore de ne pas me taire, et de l'étiqueter, et de dire quel a été son rôle dans un cas que je connais d'autant mieux qu'il m'est personnel.

Nous avons eu la comédie rosse, voici venir la critique rosse. Le monsieur est le critique rosse, oh! dans sa floraison la plus lettrée et la plus suave.

* * *

Surtout ne laissons pas le monsieur donner le change. Les droits du critique, l'amour de la vérité dans les lettres, balivernes! Mettons

même *Rome* à part, il s'agit bien de mon roman, qui n'a été qu'une occasion! Et racontons l'histoire.

Le 9 février dernier, le monsieur publiait dans un journal du soir un article intitulé : « le Cas de M. Émile Zola. » D'abord, il m'y présentait, comme dans la basse presse, en candidat ridicule et éhonté, que le désir d'entrer à l'Académie abêtit et démoralise. « Il passe sa vie en fiacre, ne sortant de voiture que pour grimper les étages des Quarante... Il observe des ameublements, il note des vestons, il pige des intérieurs... Il tâche d'attendrir les uns, de terroriser les autres. » Vous voyez la suite, toutes les faciles plaisanteries, que le monsieur sait parfaitement être des mensonges.

Puis, il cherche dans le journal de mon vieil ami Edmond de Goncourt, ce qui pourrait bien, en la circonstance, m'être désagréable et nuisible; et il l'imprime. Puis, il fouille la collection du journal où il écrit, pour en déterrer un vieil article de M. Anatole France sur *le Rêve*, de façon à me faire dire par le dernier académicien élu que je suis un romancier « à quatre pattes ». Puis, c'est un emprunt à M. Brunetière, ancien de dix ans, déclarant que « je m'enfoncé de plus en plus dans l'ignoble ». Puis,

c'est ma querelle avec certains jeunes, l'article que j'ai publié ici même, dont il affecte de n'avoir pas compris le sens ironique, j'allais dire symbolique, pour y voir une avance à l'Académie, ce qui est un véritable comble. Puis — et c'est ici que la chose s'aggrave, jusqu'à devenir tout à fait laide — il va chercher dans mes livres de critique ce que j'ai écrit autrefois de l'œuvre de Dumas, de grandes sévérités, pour les exhumer à la pleine lumière actuelle. Et, enfin, il termine, à propos du fameux recueil qu'on avait annoncé, un choix de mes pages les plus hardies, en le blâmant, mais en faisant l'énumération des pages qu'on pourrait y mettre.

J'insiste sur mes anciennes critiques, au sujet des œuvres de Dumas. Il faut savoir que Dumas votait pour moi, faisait campagne pour moi, de sorte qu'il semblait m'avoir indiqué comme son successeur possible. Nous avions causé très amicalement ensemble de nos vieilles polémiques littéraires, sans rien abandonner ni l'un ni l'autre de nos idées, considérant simplement ces polémiques d'autrefois ainsi que des batailles loyales, après lesquelles il était beau et vaillant de se serrer les mains. Et que pensez-vous du monsieur qui se montre plus susceptible que Dumas, qui va exhumer ces querelles

oubliées, pour l'unique joie de les jeter en travers de mon élection ?

Voyons, le jour où le monsieur a écrit cet article, était-il un critique, avait-il acheté quelque part le droit de glaner, en chiffonnier, en ramasseur de petits papiers, toutes les petites saletés qui pouvaient m'être déplaisantes et me nuire ? Il ne jugeait pas un roman, ce jour-là, il ne pouvait pas crier qu'il était le défenseur du libre examen menacé. Lisez l'article, c'est une lecture pleine d'enseignement. Toutes les phrases portent, il n'en est pas une qui ne veuille être meurtrière. Le fiel déborde, l'article sue le poison, jusque dans ses virgules, et hypocritement, sans la bravoure littéraire, haute et en face, d'un esprit qui soutient une croyance opposée, la foi de son intelligence et de son cœur. Car le monsieur ajoute toujours quelques fleurs pour cacher les serpents, il n'oublie jamais, par tactique, le petit couplet au talent ; de sorte que, si l'on s'avisait de protester, il s'étonnerait, ferait le naïf : « Comment ! l'auteur n'est pas satisfait ? N'ai-je pas dit qu'il avait du talent ? Que veut-il donc de plus ? » Et l'article roule son flot de perfidies empoisonnées.

Pendant la semaine qui suivit l'article du 9 février, je rencontrai cent personnes qui me

dirent le même mot : « Ah ! la jolie rosse ! » On baptisait le monsieur. Et, en vérité, l'article finissait par une perle. Après avoir travaillé de son mieux à noyer mon élection dans la boue, il terminait par cette phrase : « Si M. Émile Zola n'est pas élu, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même. » La voilà bien, la rosserie, la voilà bien !

* * *

Mais continuons l'histoire. Le drame se corse et va éclater.

Rome paraît, et le monsieur donne à son journal un premier article, le 17 mai. Il était quelconque, une analyse du sujet, un résumé bâclé, accompagné d'extraits pris au hasard, sans qu'on pût savoir pourquoi ceux-ci plutôt que d'autres. Une incompréhension affectée des grandes lignes du livre, des problèmes religieux et sociaux que l'auteur avait voulu y étudier. Un de ces volontaires salmigondis, comme le *Tintamarre* en publie par farce, et où il est si aisé de ridiculiser une œuvre. Si cela est de la critique, je le veux bien, mais cela ne fait honneur ni au critique qui l'écrit, ni au journal sérieux qui le publie. Seulement, le monsieur

annonçait un second article, et il terminait par cette phrase : « Il faut analyser cette gangue, trier le déchet, extraire les morceaux de métal précieux, les effigies durables et les pages belles. » Ma foi, je l'avoue, j'ai été assez naïf pour attendre avec quelque curiosité le second article, en pensant que le monsieur allait sans doute enfin faire œuvre de critique et que cela pouvait m'intéresser.

Mais, ici, faites bien attention que l'élection académique allait avoir lieu le 28 mai, et que l'article annoncé devait paraître le 24 mai, quatre jours auparavant, juste le temps au poison d'agir, si une main experte savait le verser. Et c'est alors que le monsieur a eu la triomphante idée de lancer son accusation de plagiat. Excellent cela, à la veille du vote ! Voilà qui était bien fait pour jeter le trouble parmi les électeurs hésitants ! Moi, naïf, qui attendais une critique raisonnée, ah bien, oui ! Certes, si le monsieur avait discuté une méthode, ma méthode de travail, rien n'aurait été plus juste. On a bien le droit de discuter une méthode de travail et de la trouver mauvaise. Mais tout l'article tendait à dénaturer ma façon de me documenter, à laisser entendre que mon livre n'était fait que d'emprunts, à faire en un mot de moi un éhonté

plagiaire, sachant très bien l'idée de crime littéraire infamant qui s'attache de nos jours au plagiat.

Est-ce de la critique ? est-ce de la critique, encore une fois ? N'est-ce pas du meurtre, l'intention assassine ne s'étale-t-elle pas à chaque ligne, comme je l'ai dit ? Et le couplet au talent y est toujours, allez ! Voilà un auteur bien difficile de ne pas se contenter qu'on lui accorde du talent, lorsqu'on essaye de l'égorger en disant qu'il vole les autres ! Sans compter les niaiseries, les grossièretés, que le monsieur me prêtait gratuitement, tout cela pris à des commérages, à ces fameuses interviews, où l'on me fait dire régulièrement ce que je n'ai pas dit, et sur mon séjour à Rome, et sur le Pape, et sur ma façon de me renseigner à coups de pourboires aux domestiques. Est-il permis qu'un critique, qui est un lettré, qui écrit dans un journal grave, argumente sur de si évidents mensonges ? Et c'est lui qui m'accuse de me servir des premiers documents venus ! Mais le pauvre homme ne s'aperçoit donc pas qu'il ne s'appuie même pas sur des documents et qu'il vit des inavouables déchets du bas journalisme !

De nouveau, toutes les personnes que je rencontrais me répétaient le juste mot : « Ah ! la

jolie rosse ! ah ! la jolie rosse ! » Des amis à moi s'indignaient de cette manœuvre de la dernière heure, me poussaient à répondre tout de suite. Je n'ai pas voulu, et, lorsque le monsieur s'étonne que j'aie attendu quinze jours, c'est simplement qu'il ne me plaisait pas de me défendre avant l'élection. Les choses s'y sont d'ailleurs passées telles que je les prévoyais, et je suis absolument convaincu que la rosserie du monsieur n'a eu aucune influence sur les votes des académiciens. Mais rosserie elle est, et rosserie elle restera.

* * *

A qui donc, je le répète pour conclure, le monsieur fera-t-il croire que je nie les droits du critique et que j'ai voulu le bâillonner ? Ces droits, je les ai exercés, je les ai subis, si largement, depuis tant d'années, qu'il est vraiment enfantin de me présenter comme un despote nourri de sucre, qui ne veut pas connaître le fiel.

Que mes frères, les romanciers, malmenés par le monsieur, trahis et salis, se taisent, ne disent pas tout haut l'opinion générale qui s'est peu à peu faite sur sa partialité, son besoin de décon-

sidérer le talent et de souiller le succès, je le comprends, ce sont des sages. Mais moi, je ne suis pas un sage. J'ai revendiqué le droit de juger le juge, et rien au monde ne peut m'empêcher d'exercer ce droit. Qu'il ait mal à l'estomac, ce serait encore l'explication la plus heureuse pour lui. Dans ce cas, je le plaindrais. Mais, ma foi, qu'il en souffre et qu'il en meure, si c'est le flot de sa bile littéraire qui a empoisonné sa conscience de critique!

Voyez-vous, petit monsieur, je n'ai plus qu'une envie, dans les articles que je donne à ce journal, c'est de faire, si je le puis, un peu de vérité et de justice. Oui, je n'ai repris ma plume de journaliste que pour cette besogne, et je mets là l'unique passion de ma vieillesse commençante : être intellectuellement très brave, écrire ce que beaucoup d'autres pensent et n'écrivent pas. Oh ! je sais ce que cela m'a déjà coûté et me coûtera encore. Mais j'aurai eu la joie de me satisfaire.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
L'Opportunisme de Léon XIII.....	3
La Vertu de la République.....	19
Le Solitaire.....	35
A la Jeunesse.....	51
Le Crapaud.....	67
L'Amour des Bêtes.....	85
La Société des Gens de Lettres :	
Ce qu'elle est.....	101
La Société des Gens de Lettres :	
Ce qu'elle devrait être.....	119
La Voyante.....	135
La Propriété littéraire.....	153
Peinture.....	171
L'Élite et la Politique.....	187
Pour les Juifs.....	203
Dépopulation.....	217
Enfin couronné.....	231
Les Droits du Romancier.....	245
Auteurs et éditeurs.....	263
Les Droits du Critique.....	283